

Communiqué de presse

ACQUISITION DE LA MAISON MÉDICALE DE MONTIGNY-SUR-LOING

La SEM du Pays de Fontainebleau conforte son action pour lutter contre les déserts médicaux avec l'acquisition de la maison médicale de Montigny-sur-Loing. Située au 56 route de Marlotte et d'une surface de 206 m², elle accueille à ce jour huit praticiens : deux médecins généralistes, un dermatologue, un kinésithérapeute, une diététicienne, deux infirmières et un psychologue.



Lutter contre les déserts médicaux en Seine-et-Marne : un sujet d'intérêt général pour la SEM

Pour la SEM du Pays de Fontainebleau, la santé fait partie de l'attractivité du territoire. Deux ans après la construction du pôle de santé de Samois-sur-Seine, la SEM renforce son soutien à ce secteur en acquérant sa seconde maison médicale.

Depuis plusieurs années, certaines zones rurales connaissent une raréfaction de l'offre médicale. En se situant au **96^e rang national**, sur 101 départements, en matière de densité médicale (*cartographie de la démographie médicale du Conseil National de l'Ordre des Médecins - 2019*) la Seine-et-Marne fait figure de mauvais élève. Une enquête menée par l'UFC-Que Choisir en juin 2019 pour savoir si les médecins acceptaient de nouveaux patients en tant que médecin traitant a mis en lumière un taux de refus de **86 % en Seine-et-Marne** !

Il y a donc urgence à agir et la SEM du Pays de Fontainebleau remplit son rôle d'opérateur pour maintenir une offre médicale. Elle apporte une solution en déployant des maisons et pôles de santé sur le territoire. Ces réalisations correspondent aussi à une attente des professionnels qui préfèrent être regroupés dans une structure commune.

Sylvie Montchecourt, Maire de Montigny-sur-Loing :

« Pour faire face à l'hémorragie engendrée par les départs en retraite de nos médecins généralistes, il a fallu envisager des solutions pour éviter un désert médical. Contact fut pris avec la SEM du Pays de Fontainebleau puisque ce n'était pas seulement Montigny-sur-Loing dont l'offre médicale s'appauvissait mais également la commune mitoyenne de Bourron-Marlotte. Pascal Gouhoury, Président de la SEM du Pays de Fontainebleau, Victor Valente, Maire de Bourron-Marlotte et moi-même avons orchestré la solution retenue : reprise de la maison médicale de Montigny-sur-Loing par la SEM du Pays de Fontainebleau. En octobre 2020, les conseils municipaux des deux communes amies et solidaires, ont délibéré pour le cautionnement solidaire d'un prêt d'acquisition. »

Victor Valente, Maire de Bourron-Marlotte :

« Lutter contre la désertification médicale est une bataille pour tous les maires des communes rurales françaises. La ville de Bourron-Marlotte n'échappe pas à cette problématique, nous avons souhaité travailler avec le maire de Montigny-sur-Loing et unir nos forces afin de proposer une solution commune à nos administrés en matière d'offre de soins. Nous tenons, à cet effet, à remercier vivement la SEM et son Président Pascal Gouhoury, qui a su nous soutenir dans ce projet de maintien de la maison médicale. »

Pour tous renseignements relatifs à la location des cabinets au sein de la maison médicale,
contactez la SEM du Pays de Fontainebleau : contact@sem77.fr